

Semaine de l'Éducation Financière

Semaine de l'éducation financière 2024

Cette année, la « Global Money Week », semaine de l'Éducation Financière en France, aura lieu du 18 au 24 mars 2024. Le thème de cette 12ème édition est « **Protège ton argent, assure ton avenir !** ».

Si l'objectif de cette semaine est d'inciter les jeunes à s'intéresser aux questions d'argent, c'est également l'occasion de toucher un public plus large et de sensibiliser aussi les adultes et les entrepreneurs aux thématiques liées à leurs finances et aux arnaques.

Les objectifs et vertus de l'éducation financière

Le champ de l'éducation financière est vaste, il recouvre aussi bien l'éducation budgétaire (budget personnel ou familial), l'apprentissage des outils bancaires (banque au quotidien, épargne, assurance), que la compréhension des notions économiques (fonctionnement et financement de l'économie) et des politiques publiques.

L'éducation financière va donc viser à donner à tous les citoyens un corpus de connaissances et de savoir-faire leur permettant de faire des choix pertinents dans le domaine financier, c'est-à-dire d'être en mesure d'analyser quels types de crédits et de placements sont les plus adéquats au regard de leurs objectifs. Elle va également viser à accompagner les populations les plus défavorisées à qui il convient de donner à chacun accès à l'outil financier de base que constitue le compte bancaire.

L'éducation financière peut se révéler également bénéfique pour l'ensemble du corps social. Les individus peuvent ainsi plus facilement optimiser la gestion de leur capital et anticiper financièrement les situations imprévues.

La diminution des risques d'exclusion financière permet aussi de renforcer l'intégration des plus défavorisés. Enfin, l'économie elle-même se portera d'autant mieux que seront favorisés les comportements avisés en matière d'épargne et l'apport de liquidités aux marchés financiers.

La crise avec l'inflation a mis à jour une véritable demande d'information du grand public à propos des difficultés financières rencontrées actuellement.

De plus, la contraction du crédit et la crise économique rendent les situations financières individuelles très complexes et de nombreuses personnes réclament de l'aide afin de résoudre leurs problèmes financiers. Alimentation, énergie, transport... En France, 1 ménage sur 10 subit un choc lié à l'inflation. Les Français les plus impactés par la hausse des prix sont notamment les personnes âgées et les personnes éloignées géographiquement des centres urbains. En effet, cela peut s'expliquer par la composition des revenus, mais pas seulement : la composition du logement, le mode de chauffage, le mode de transport, le mode de vie, etc.

Alors comment prévoir les imprévus si nous n'avons pas la possibilité de se constituer une épargne ? Ce contexte économique plutôt négatif, touche toutes catégories sociales confondues allant des étudiants aux retraités. Depuis plusieurs années, le gouvernement tente de répondre aux besoins des Français par la mise en place de multiples dispositifs (bouclier tarifaire, chèque énergie, panier anti-inflation, etc.).

Cependant, un accident de la vie peut faire basculer cet équilibre fragile (divorce, licenciement, maladie, vente immobilière ...) et entraîner de lourdes conséquences sur le quotidien.

Une réponse : les Points Conseils Budgets

C'est dans ce contexte de fragilité économique et dans une optique de prévention, que depuis quelques années les **Points Conseils Budgets** se sont développés sur l'ensemble de l'hexagone. Ce service neutre, gratuit, avec un accueil inconditionnel offre conseils, informations et écoute aux interrogations et difficultés budgétaires.

Déployés sur l'ensemble du département de Haute-Saône, les conseillers des services Points Conseils Budgets assurent des permanences au sein des Maisons France Service (Rioz, St Loup sur Semouse, Lure, Favorney, Jussey, Gray ...).

Concrètement, nous pouvons faire appel à eux dans de multiples situations : Les conseillers aident les familles, à faire face à une situation financière difficile, à améliorer la gestion de leur budget, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses.

Il est possible d'être aidé pour négocier un échéancier de paiement, dialoguer avec sa banque, solliciter une aide sociale, revoir un contrat d'assurance, etc. Tous les publics peuvent être reçus par ces services, quel que soit leur niveau de ressources, y compris les personnes qui ne sont pas suivies par les services sociaux.

Lors des rendez-vous, un premier échange permet de « débroussailler » et d'établir un premier diagnostic afin de trouver ensemble des solutions ou d'orienter vers d'autres structures plus adaptées sur le département.

L'objectif des PCB est de permettre aux personnes accompagnées d'être actrices de leur budget et de pouvoir anticiper au mieux leur avenir.

Les actions portées par l'Udaf de Haute-Saône dans le cadre de la semaine

Lors de cette semaine de l'Education Financière, le service Point Conseil Budget organise une journée porte ouverte le mercredi 20 mars avec la participation de différents partenaires :

- ADIL / Droit au logement
- Habitat 70
- Point Passerelle du Crédit Agricole / Droits bancaires
- EDF / Les écogestes
- Finances et Pédagogie de la Caisse d'Epargne BFC / Amener chacun à mieux maîtriser l'argent

Cette journée s'organisera autour de différents ateliers participatifs, de conseils et d'informations sur le thème de l'éducation budgétaire. Un espace sera consacré à de l'animation autour d'un atelier budgétaire via un jeu.

L'Udaf de Haute-Saône

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'UDAF 70, est l'experte des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des familles du département auprès des pouvoirs publics.

Pluraliste, l'UDAF regroupe 38 associations familiales. 90 salariés portent 16 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

Pour aller plus loin : www.udaf70.fr

Contact presse :

Sonia FRANCHI - 03 84 97 78 39 - sonia.franchi@udaf70.fr